



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation Académique aux
Relations Européennes et Internationales
et à la Coopération**

Rectorat de l'académie de Créteil
DAREIC
Affaire suivie par : Barbara Cordeau
Tél : 01 57 02 63 57
Mél : barbara.cordeau@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Créteil, le 4 octobre 2021

Le recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement

s/c de Mesdames et Monsieur les
inspecteurs d'académie, directeurs
académiques des services de
l'Éducation nationale de Seine-et-
Marne, de Seine-Saint-Denis et du
Val-de-Marne

Objet : séjours professionnels - appel à candidature - session 2022-2023

**Réf. : note de service du 6-7-2021 Échanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants -
année 2022-2023, publiée au BOEN n° 29 du 22-7-2021**

Je vous informe que l'appel à candidature pour effectuer un séjour professionnel en Europe en 2022-2023 est ouvert.

Ces séjours s'adressent aux enseignants de langue (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais) des établissements publics du second degré.

Toutes les informations utiles relatives à ce programme pour le séjour dans les pays sélectionnés (Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Italie, Portugal et Royaume-Uni) ainsi que pour l'accueil de professeurs européens sont contenues dans la note de service du 6-7-2021, notamment **le calendrier avec les délais à respecter.**

CPI :
- IA-IPR
- IEN ET-EG
- DE
- ERAEI

Pour le départ d'un enseignant français : après avis et signature par le chef d'établissement, **les dossiers doivent être transmis, par voie hiérarchique, aux inspecteurs de la discipline concernée pour avis.**

Les inspecteurs feront parvenir les dossiers à la DAREIC pour lundi 30 mai 2022.

Je vous remercie de bien vouloir suivre la procédure indiquée.

Toute candidature ne respectant pas les délais quelle qu'en soit la raison, ou adressée directement à France Education international sans respect de la voie hiérarchique et des procédures, sera refusée.

Le Recteur de l'académie de Créteil



Daniel AUVERLOT